

Séance du 8 mars 2022

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt deux, le mardi 11 janvier à 19heures 30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, maire.

Présents : Mmes Dorothee GARNIER, Catherine GAMICHON-NOËL, Pascaline HAMONIER, Annick DUPONT, Sophie FOUCAULT, Noémie BERTHE, Murielle CAILLEUX ;

Mrs Frédéric LANGLOIS, Philippe PICQUE, Patrick LAURENT, Patrice CAUDRON, Didier DAUBOIN, Sylvain CUYER.

Absents excusés avec pouvoir :

Cédric DEMARCY, pouvoir à Jean-Claude BAGUET.

Formant la majorité des membres en exercice,

Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

M le Maire demande à Murielle CAILLEUX, la situation face à la COVID 19, à l'hôpital. Murielle CAILLEUX rend compte au Conseil Municipal que la situation n'est pas préoccupante mais qu'il faut rester vigilant.

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 8 février 2022

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 8 février 2022.

Murielle CAILLEUX demande si le projet de la boîte à livres est abandonné. M le Maire répond que ce projet est toujours d'actualité mais au vu de la crise sanitaire ce dernier ne peut être mis en place, pour le moment. M le Maire remercie le bénévolat de Mesdames GUINEAU et MONTANGERAND qui a permis l'ouverture de la bibliothèque trois vendredis de suite.

2- DELIBERATION DU CONTRAT PEC FRANCK COSSARD

M le Maire expose que le contrat de Franck COSSARD se termine au mois de mai. Actuellement ce dernier bénéficie d'un contrat de 20 heures, salaire pris en charge à 80 % par l'Etat. Le Conseil Municipal décide de reconduire ce contrat pour une durée hebdomadaire de 30 heures, toujours pris en charge dans les mêmes conditions à savoir 80% par l'Etat.

3- DELIBERATION POUR CREATION DU POSTE DE SECRETAIRE DE MAIRIE

M le Maire indique que Sylvie VAIN, secrétaire de mairie, partira en retraite le 1^{er} septembre 2022. Ce dernier souhaiterait créer un poste à temps plein (35 heures semaine) pour son remplacement. Pour cette création de poste, il faut respecter certaines procédures dictées par le Centre de Gestion.

M le Maire fait lecture de la feuille de poste.

Sylvain CUYER expose le problème de la masse salariale, demande si l'embauche d'un responsable des services techniques est toujours d'actualité. M le Maire explique que pour le moment il continuera à gérer les services techniques.

Après concertation, le Conseil Municipal valide la création de ce poste à temps plein.

4- POINT SUR LA REUNION AVEC LE BUREAU D'ETUDES « QUARTIER LIBRE »

M le Maire a eu au téléphone ce jour Mme SANNIER du bureau d'études « Quartier Libre », mais la synthèse de la dernière réunion n'a pas encore été effectuée. Elle sera envoyée dès que possible et transférée aux membres du Conseil Municipal.

5- AVANCEMENT DES TRAVAUX SUR LA FUTURE POSTE COMMUNALE

Pascaline HAMONIER, fait le compte rendu de la réunion qui s'est déroulée avec Mme PEAUCELLE de La Poste, et les différents services de La Poste. Il en résulte le calendrier suivant (si les travaux bien sûr, sont terminés en temps et en heure) :

Semaine 16 (du 18 au 22 avril) => livraison du mobilier

Semaine 17 (du 25 au 29 avril) => matériel informatique, coffre et signalétique

Formation de l'agent à partir du jeudi 28 avril

Fermeture du bureau de Poste actuel à partir du 25 avril

Ouverture de l'agence Postale Communale le mardi 3 mai à partir de 9h.

6- JOURNEE « HAUTS-DE-FRANCE PROPRES »

M le Maire indique que cette journée se déroulera le samedi 19 mars, de 9h à 13h. Le rassemblement pour les bénévoles aura lieu à 9h sous la Halle.

7- COMMISSIONS ET QUESTIONS DIVERSES

M le Maire rappelle les créneaux horaires des bureaux de votes pour les élections présidentielles.

Dimanche 10 AVRIL 2022

HORAIRES	Membres du bureau
8h-10h	Jean- Claude BAGUET, Pascaline HAMONIER, Dorothee GARNIER
10h-12h	Sylvain CUYER, Annick DUPONT, Cédric DEMARCY
12h-14h	Pascaline HAMONIER, Catherine GAMICHON-NOEL, Jean-Claude BAGUET
14h-16h	Patrick LAURENT, Didier DAUBOIN, Murielle CAYEUX
16h-18h	Philippe PICQUE, Frédéric LANGLOIS, Sophie FOUCAULT

Dimanche 24 AVRIL 2022

HORAIRES	Membres du bureau
8h- 10h	Jean-Claude BAGUET, Pascaline HAMONIER, Frédéric LANGLOIS
10h-12h	Sophie FOUCAULT, Sylvain CUYER, Noémie BERTHE
12h-14h	Jean-Claude BAGUET, Pascaline HAMONIER, Catherine GAMICHON-NOEL
14h-16h	Dorothee GARNIER, Didier DAUBOIN, Patrick LAURENT
16h-18h	Philippe PICQUE, Dorothee GARNIER, Annick DUPONT

M le Maire informe que deux personnes viendront vendre des donuts en « click and collect » le jeudi soir de 16h45 à 17h45 sur le parking de la Halle à partir du 10 mars.

M le Maire fait un compte rendu de la réunion du 9 février avec M Christophe COULON et Denis PYPE, vice-présidents de la Région accompagné de Mme BOUCHER, nouvelle responsable de l'antenne de proximité de Grandvilliers.

M. le Maire leur fait part des principaux projets de la commune dont certains seront effectués pendant cette mandature.

M. Le Maire rappelle les différentes dates des prochaines commissions :

- 10 mars : étude des candidatures pour l'agent de la Poste Communale
- 11 mars : ouverture des plis concernant le droit d'affermage
- 17 mars : contrôle des listes électorales
- 25 mars : commissions des impôts indirects

En réponse à la question de Sylvain CUYER concernant les signatures des actes notariés datant du mandat précédent, M. le Maire fait lecture du courrier envoyé à Maître DUMARS en date du 16 février, lui demandant de finaliser au plus vite ces écritures. Maître DUMARS précise par retour de mail que le nécessaire va être fait « rapidement ».

M. le Maire fait un compte rendu de la réunion de la CCPV concernant le Plan de Mobilité Simplifié en date du 17 février 2022.

Quatre points ont été retenus sur les douze proposées par le bureau d'étude (TECURBIS) :

- Développer un transport solidaire
- Soutenir les Plan de Mobilité Entreprise
- Créer /moderniser des aires de covoiturage
- Mettre en place un service d'autoportage.

M. le Maire, accompagné de Noémie BERTHE, Didier DAUBOIN et Philippe PICQUE, fait part au Conseil Municipal de sa rencontre avec le Père CHAPUIS concernant l'occupation de salles mises à la disposition du Diocèse.

M. le Maire fait lecture du courrier de M TROLLÉ de la société VERTDIS, quant à l'implantation du magasin GAMM VERT dans la zone des Vignes. A ce jour, aucune réponse concernant le futur PLUiH a été transmise. Une réunion va être programmée par la CCPV, avec les Architectes des Bâtiments de France, la Région, le Département et la Chambre de Commerce afin de connaître le devenir de cette zone.

M. le Maire fait le compte rendu de la réunion du 2 mars concernant le schéma directeur d'assainissement de la phase 4. Le coût total des travaux concernant les eaux usées s'élève à 954.178€ HT, avec une subvention départementale de l'eau de 350.000€ soit un reste à charge de 607.935€. Concernant les travaux de la réhabilitation des eaux pluviales, leurs coûts s'élèvent à 368.280€ HT subventionnés à hauteur de 176.160€, soit un reste à charge pour la commune de 192120 €.

Les travaux prioritaires sont la route de Dieppe (reprise des branchements) 32.424€ et la place de la Halle (remplacement) 36.569€ soit au total 68993€. Dans l'immédiat, seuls les travaux prioritaires seront effectués.

En réponse à Sophie FOUCAULT, lors de la dernière réunion concernant les travaux de l'EPAHD, M. le Maire a contacté Mme AVELIN ; cette dernière expose que le dossier a pris du retard à cause de la crise sanitaire. De plus, le changement des architectes des Bâtiments de France a posé quelques problèmes. Une prochaine réunion entre le cabinet d'étude et les Bâtiments de France va être programmée.

M. le Maire fait lecture du courrier de M. LE SIDANER, suite au conflit en Ukraine. Il propose de mettre à disposition gracieusement pendant un an, un logement au-dessus de GROUPAMA, pour accueillir une famille de réfugiés.

M. le Maire indique qu'une classe de l'école de CAMPEAUX demande la salle de l'ancienne école pour le 15 mars. En effet, cette dernière réalisera une randonnée et selon les conditions météorologiques les enfants pourraient prendre leur repas dans cette salle.

Pascaline HAMONIER fait un compte rendu de la réunion du jeudi 3 mars, avec Mme RAMOS, sous-préfète, concernant la mise en place de la cantine à 1€ dans le regroupement scolaire.

Pascaline HAMONIER indique qu'il n'y a eu aucune intoxication alimentaire à la cantine, car des enfants n'ayant pas mangé à la cantine ont également été malades.

Pascaline HAMONIER informe que la réunion syndicale du SIVOS aura lieu le mardi 22 mars à 18h.

Pascaline HAMONIER fait un compte rendu de la réunion du 9 février, avec M. LAPLANCHE concernant la demande de subvention LEADER pour le festival « SONGEONS LA RUE » qui se déroulera le 22 mai. Le dossier sera présenté par M. le Maire le mardi 29 mars, à la fromagerie DAUBOIN de Villers sur Auchy. La commission se réunira le 30 mars à 19h.

Frédéric LANGLOIS fait un compte rendu de la réunion tourisme organisée par la CCPV le 28 février.

Frédéric LANGLOIS indique que la commune va planter 1 kilomètre de haies et 8 arbres, grâce à l'opération mise en place par la Région et la CCPV.

Frédéric LANGLOIS informe que la commune va adhérer au CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement), afin de bénéficier de conseils pour l'amélioration de l'aménagement et le fleurissement de la commune.

Patrice CAUDRON fait un compte rendu concernant la commission des déchets organisée par la CCPV.

Didier DAUBOIN remercie la commune pour les gravillons qui ont été mis au presbytère. M. le Maire signale que les agents des services techniques ont pris eux-mêmes cette initiative.

Didier DAUBOIN informe que la porte du presbytère ferme difficilement. M. le Maire indique que la société « Fenêtres de Picardie » est déjà intervenue pour ce problème.

Annick DUPONT demande si le chiffrage de l'économie d'énergie est connu, suite à la fermeture de l'éclairage public. M. le Maire répond que pour le moment il est encore trop tôt pour effectuer le chiffrage. M. le Maire demande au Conseil Municipal si la commune continue de procéder à la fermeture de l'éclairage public. Après débat, ce dernier valide la continuité de la coupure entre 23h et 4h du matin.

Dorothee GARNIER présente les différentes dates des manifestations de l'EMION :

- 20 mars, concert des professeurs à 16h à la salle culturelle
- 3 avril, schéma culturel à 16h à la salle culturelle
- 11 juin, bal « FOLK » sous la Halle.

Dorothée GARNIER propose la mise en place d'un planning Google Play concernant la salle de l'ancienne école des garçons.

Dorothée GARNIER fait un compte rendu de la commission AJS (Action Jeunes Songeonnois). Les membres de cette commission souhaitent faire un COLOR RUN, une demi-journée découverte avec les pompiers, une demi-journée de sensibilisation écologie, la création d'un jardin collectif. Prochaine réunion le mardi 15 mars à 18h30.

Noémie BERTHE fait un compte rendu de la commission entretien des bâtiments en date du 14 février. Beaucoup de choses ont été effectuées depuis la dernière commission. En priorité il serait bon de refaire les toilettes publiques pour le festival et changer les néons de la bibliothèque.

Noémie BERTHE demande de contacter EDF afin que ces derniers viennent faire l'entretien de la végétation qui entoure la ligne à haute tension, qui traverse son terrain.

Noémie BERTHE demande la procédure concernant les procurations pour les élections présidentielles. M. le Maire informe qu'il faut se rendre à la gendarmerie de Marseille-en Beauvaisis.

Noémie BERTHE demande le devenir du local actuel de la Poste. M le Maire précise qu'en cas de vente, la commune possède un droit de préemption.

Sylvain CUYER demande de se renseigner des points contacts pour les Ukrainiens.

Sylvain CUYER informe que les études de sols concernant les terrains du 3^{ème} lotissement ont été reçues.

Murielle CAILLEUX demande si la commune prévoit d'organiser quelque chose pour les Ukrainiens. M. le Maire va se renseigner quant aux aides organisées.

Patrick LAURENT signale que les travaux de la façade de la Mairie sont propres.

Philippe PICQUE fait un compte rendu de la visite du cimetière de Saint-Pierre-ès-Champs qui n'a pas été fructueuse. En contrepartie la visite du cimetière de Feuquières a apporté de bonnes idées.

Murielle CAILLEUX signale qu'un cimetière végétalisé est présent à côté de Ault.

Philippe PICQUE rappelle le repas des cheveux blancs le 20 mars 2022.

Fin de séance 22h25.

Prochaine réunion mardi 12 avril 2022.